

Le patrimoine dans tous ses états 19 septembre 2021

Le Parc Longchamp dans le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

- > Lancé en 2015 et arrêté en juillet 2018
- L'enquête publique du 14 janvier au 4 mars 2019,
- ➤ Le PLUi du territoire Marseille Provence a été adopté en fin 2019.
- ➤ Il entre en application dès le 28 janvier 2020,



Le travail de notre association Jardins Collectifs Longchamp

- Analyse collective du PLU soumis à l'enquête
- Rédaction collective d'un avis des JCL
- Echange et discussion avec d'autres associations (Un centre ville pour tous, Laisse béton, FNE,...)
- Présentation de l'avis des JCL en permanence de la commission d'enquête



Association Jardins collectifs Longchamp jardinlongchamp@gmail.com

Marseille le 27 janvier 2019

Monsieur François COLETTI

Président de la commission d'enquête du PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUI) DU TERRITOIRE MARSEILLE PROVENCE

Métropole Aix-Marseille-Provence 58 Boulevard Charles Livon 13007 Marseille



Notre avis du 27 janvier 2019

En conclusion, pour que le projet de la collectivité puisse se concrétiser de manière cohérente sur le secteur du Parc Longchamp notre association demande de :

- Supprimer l'emplacement réservé du parking et inscrire dans le règlement de la zone UQP la priorité donnée aux modes doux de déplacement en cohérence avec le PDU
- Modifier le zonage en inscrivant l'ensemble des espaces verts supprimés du PLU de 2012 en Espace Boisés Classés (protection forte)
- Inscrire dans le règlement de la zone UQP le maintien de la valeur patrimoniale, paysagère et sociale de l'ensemble du Parc, en privilégiant des usages éducatifs et récréatifs soucieux de l'environnement (dont bien sûr des jardins collectifs)
- Conserver uniquement comme destination dans l'article 2 Constructions nouvelles et affectation des sols du règlement de la zone UQP secteur Parc Longchamp les constructions et installations strictement indispensables au fonctionnement écologique du Parc et interdire, bien entendu, la possibilité de réaliser un centre de Congrès et d'exposition



L'avis de la commission d'enquête

Réserve 7 : Modifier le classement de UQP en UV de l'ensemble du parc Longchamp et étendre les EBC. Supprimer l'ER (P051) prévu pour le parking de proximité du parc Longchamp.

L'avis de la commission d'enquête

Réserve 7 : Modifier le classement de UQP en UV de l'ensemble du parc Longchamp et étendre les EBC.

Supprimer l'ER (P051) prévu pour le parking de proximité du parc Longchamp.



Il est proposé de lever la réserve 7 :

- En supprimant l'emplacement réservé (P051) dédié au projet de parking ;
- En classant l'ensemble du parc Longchamp en zone UV2 (ce qui correspond à environ plus de

6 hectares);

- En étendant de près d'1ha les Espaces Boisés Classés.

De plus, il est à noter que plus de 1 ha d'Espace Vert Protégé (EVP) est aussi créé sur ce site.



Modification n°2 du PLUI Marseille Provence

La majorité municipale marseillaise a lancé une modification du plan local d'urbanisme intercommunal afin d'y inscrire ses orientations. 75 propositions ont été adressées à la Métropole, dont plusieurs axes prioritaires sur la préservation des terres agricoles, la production accrue de logements locatifs sociaux ou encore la rue d'Aubagne. La Métropole regrette une « méthode de travail, pour le moins étonnante ».

Lundi 12 avril 2021





Notre avis du 27 janvier 2019

14/ Jardins Collectifs Longchamp: Le Parc doit être entièrement protégé: Espace Boisé Classé: E.B.C.
Repenser les modes de circulation avec pour horizon une baisse de la circulation automobile qui apporterait sécurité et tranquillité aux riverains et aux familles qui viennent au Parc. Désimperméabiliser les parcelles, les trottoirs, dans une logique d'adaptation au changement climatique et de réduction des îlots de chaleur liés à la présence du bitume.

ET POUR L'AVENIR...

Pour rendre au parc Longchamp son statut « remarquable » et offrir des usages plus contemporains, Nassera Benmarnia, adjointe à la Ville de Marseille, en charge des espaces verts, des parcs et jardins et du retour de la nature en ville lance un plan de gestion et lance une consultation .

Notre demande du 29 janvier 2021

- une concertation citoyenne régulière et au long cours multi usagers, sans conflit, pour que tous se sentent concernés par les enjeux du Parc
- continuer à participer à ce dialogue, pour qu'à termes le Parc Longchamp retrouve son label de Jardin Remarquable.

Nous souhaitons que le Parc soit reconnu comme un exemple de conservation judicieuse d'un espace naturel méditerranéen, riche en essences végétales diverses mais locales, accueillant pour la biodiversité, et qui s'inscrive dans une gestion durable des espaces naturels urbains.

